



DECLARATION LIMINAIRE CSA DU 21 JUIN 2024

Monsieur le Président,

En premier lieu, les quatre membres du précédent bureau national de notre syndicat sont mis en examen pour diffamation envers notre administration. Pour rappel, sur les faits, le directeur de l'ENAP (devenu depuis le DAP) a déposé plainte contre la CGT IP suite à l'affaire du collage féministe en juillet 2023 à l'ENAP qui dénonçait des violences sexistes et sexuelles au sein de l'école.

Malgré une telle procédure qui n'a pour but que de bâillonner notre syndicat, la CGT IP ne cessera de protéger les victimes et de les soutenir face à une administration patriarcale et imposant la loi du silence.

Nous tenons à affirmer notre soutien aux camarades poursuivis et nous les soutiendrons jusqu'au bout de cette procédure.

Nous dénonçons également l'atteinte à la liberté syndicale qui est rappelons-le un droit constitutionnel.

Au niveau local, nous tenons à dénoncer une nouvelle fois et ce depuis décembre 2020 moment de votre arrivée au SPIP 69 :

- Le mal être croissant des agents du SPIP et l'ambiance délétère
- Une organisation de l'antenne de Lyon toujours obscure et travaillée sans concertation avec l'équipe et imposée par l'encadrement
- Une communication toujours aussi défailante
- Des réunions, des groupes de travail qui sont inefficients
- Un dialogue social en toc
- Aucun bilan ni évaluation des actions menées

Comme cela a déjà été dénoncé précédemment, vous écoutez mais n'entendez toujours pas.

Ce CSA devait se tenir notamment pour permettre l'évaluation du pôle courtes peines, mis en place aux forceps par la direction en juin 2023, malgré une mobilisation des équipes MO comme MF.

Vous vous étiez engagés à réaliser le bilan en juin 2024. A ce jour, nous constatons que ce point ne figure pas à l'ordre du jour malgré notre demande, votre proposition : convoquer un nouveau CSA en période estivale.

Quid des mobilités internes ?...

Une nouvelle fois, cela ne semble être qu'une manœuvre pour faire passer en force et dans le mépris du dialogue social une organisation de service.

Nous ne sommes pas dupes de la manœuvre.

Votre politique de management nous interroge toujours.

En effet, pour la deuxième année consécutive, le SPIP Lyon MO est victime d'une hémorragie en termes de RH, le nombre de départ à la mobilité est conséquent (11 CPIP sur le départ cette année dont certains ne sont pas que convenance personnelle).

Par ailleurs, le nombre notable de contractuels bloque l'ouverture de poste de titulaire, dont on attend les explications sur les différences de contrat (CDisation, CDD de 3 ans et CDD courts) et le manque de transparence sur les missions qui leur sont confiées.

Monsieur le Président, vous persistez dans votre politique « diviser pour mieux régner » au détriment de l'ensemble des agents du SPIP 69.

Monsieur le Président, la CGT SPIP 69/01 est vigilante et restera vigilante quant au respect des droits de l'ensemble des agents du service.